

**REGLEMENT INTERIEUR  
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS  
JEUNES DE 4 A 13 ANS**

**Pour assurer une vie de groupe harmonieuse, il est important que chacun prenne connaissance des différents points suivants.**

1. Tout enfant est accepté à l'accueil de loisirs sous conditions de propreté de corps et de tenue.
2. Tout enfant qui manquerait de respect tant auprès de ses camarades (grossièretés, bagarre...) que des adultes, sera averti puis renvoyé du centre en cas de récidive.
3. La même sanction sera appliquée en cas de détérioration volontaire du matériel ou des locaux.
4. Il est strictement interdit d'apporter des objets qui pourraient mettre en danger l'enfant et la collectivité (allumettes, canif...), ainsi que des jouets.
5. **Le goûter de 16h n'est pas fourni par le centre.**
6. Tout vol sera puni par un renvoi partiel ou définitif.
7. **En cas d'absence de l'enfant, prévenir le centre ou la mairie, surtout le jour des sorties.**
8. Les parents sont tenus d'informer par écrit la Directrice de toute dérogation exceptionnelle aux heures d'entrée et de sortie de l'accueil de loisirs, ainsi qu'en cours de journée.
9. Seule la personne majeure figurant sur le dossier d'inscription, autre que les parents, est autorisée à récupérer l'enfant à partir de 16h30 après en avoir informé la direction le matin à l'accueil. Dans le cas contraire, fournir une autorisation écrite.
10. **Les Médicaments** : fournir obligatoirement la copie de l'ordonnance avec les médicaments dans l'emballage d'origine, au nom de l'enfant.  
**Le PAI** : seul l'enfant ayant un protocole médical signé et en accord avec la mairie, sera mis en place accompagné de son panier repas fourni par la famille, de la procédure à suivre pour les médicaments et de sa trousse de secours.
11. **Tout enfant souffrant d'une maladie contagieuse ne sera accepté. Un certificat de non contagion sera exigé afin de permettre le retour de l'enfant au centre.**
12. Le Centre n'est pas responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets précieux (montres, chaîne, portable, console de jeux,...).
13. Nous vous informons que le Centre débute à 9h00 (avec un accueil de 7h30 à 9h, sur inscription préalable) et se termine à 17h00 (accueil du retour entre 16h30 et 17h00) : le(s) parent(s) est tenu d'accompagner et de rechercher l'enfant au centre de restauration et périscolaire (6-8 ans) et au centre socioculturel (4-6 et 9-13 ans) ; sauf pour les enfants autorisés à rentrer seul à 16h30. Les enfants ne sont donc pas sous la responsabilité du centre avant cet horaire ; aussi le centre décline toute responsabilité dans l'hypothèse où un incident surviendrait devant celui-ci, en dehors des horaires prévus, car il est interdit de laisser jouer les enfants aux abords du centre et sans surveillance.
14. **Le projet pédagogique est disponible au centre et sur le site de la mairie.**
15. Coordonnées du centre : 03.87.61.83.25 - 06.75.86.25.33 (uniquement pendant le centre)  
directrice : MOLTER Karine, 5 rue Arago, Ste Marie aux Chênes

**LA DIRECTION ET L'EQUIPE D'ANIMATION VOUS REMERCIENT DE LE  
RESPECTER, ET RESTENT A VOTRE DISPOSITION**